

Sou2001-2892

Sou2001-2892

CRÉDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »
(vague de début 2001)

**Opinions et attitudes sur la gestion des
déchets, sur la consommation des éco-produits
et sur la pollution atmosphérique**

Document réalisé à la demande de
L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

L. O. - G. H.

MARS 2001

142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS

CRÉDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »
(vague de début 2001)

**Opinions et attitudes sur la gestion des
déchets, sur la consommation des éco-produits
et sur la pollution atmosphérique**

Document réalisé à la demande de
L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

L. O. – G. H.

MARS 2001

142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS

Cette note a été réalisée à la demande de l'ADEME

Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- . Marc Bernardot, Régis Bigot, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Laurent Ortalda

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur Général : Robert Rochefort

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
AVANT-PROPOS	4
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	5
A - CONSOMMATION ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	7
1. L'information sur les éco-produits ne satisfait pas les consommateurs	7
2. Les éco-produits non-alimentaires : c'est bien parce qu'ils respectent l'environnement qu'on les achète	10
B - QUELQUES OPINIONS SUR LA GESTION DES DÉCHETS	12
1. Consommer autrement pour réduire sa production de déchets.....	12
2. Modifier la taxe sur les ordures ménagères.....	13
C - LA PERCEPTION DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE	18
1. Pratiquement tous les Français pensent que la pollution atmosphérique présente des risques pour la santé.....	18
2. Nos concitoyens ne perçoivent guère d'amélioration dans l'information sur la qualité de l'air	23
3. Beaucoup d'automobilistes se disent prêts à renoncer à leur voiture en cas de pics de pollution.....	24
4. La bonne volonté des automobilistes à l'épreuve des faits.....	27
ANNEXES	29
Annexe I Les automobilistes au début 2001	30
Annexe II Grille de post-codage de la question ouverte	31
Annexe III Carte des régions utilisées	32
Annexe IV Listes des questions introduites à la demande de l'ADEME.....	33

Avant-propos

*Ce document présente les premiers résultats des questions insérées, à la demande de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), dans la vague de début 2001 de l'enquête du CREDOC sur les « **Conditions de vie et les Aspirations des Français** ».*

L'enquête s'est déroulée en décembre 2000 – janvier 2001. Elle a été réalisée en face à face auprès d'un échantillon de 2000 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement disponible. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement des données a été effectué à partir des critères suivants : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération¹.

*Cette année, les questions introduites à la demande de l'ADEME s'articulent autour des **trois thèmes** suivants :*

- ***Consommation et préservation de l'environnement :** Quelle image les Français ont-ils des produits « verts » ? Quels sont les facteurs les incitant à choisir de tels produits ?*
- ***La gestion des déchets ménagers :** Nos concitoyens sont-ils prêts à prendre part aux dispositifs susceptibles de réduire la quantité de déchets qu'ils produisent, en achetant par exemple des produits en vrac ? Accueilleraient-ils favorablement un changement de la taxe sur les déchets ménagers ? Si le montant de celle-ci diminuait, trieraient-ils davantage leurs déchets ?*
- ***L'attitude des Français face à la pollution de l'air :** La pollution atmosphérique a-t-elle des conséquences sur la santé ? Les automobilistes sont-ils prêts à contribuer à la réduction des émissions de gaz en abandonnant leur voiture certains jours ? A quels moyens de transport de substitution auraient-ils recours ?*

*Précisons que le présent document se limite volontairement à **la seule présentation des « tris à plat »**, accompagnés d'un commentaire succinct. L'analyse plus approfondie des résultats fera l'objet d'un rapport ultérieur.*

1. Le compte rendu de réalisation de l'enquête figure dans le rapport général de présentation des « Premiers résultats de la vague de début 2001 » (CREDOC, à paraître).

Principaux enseignements

Quatre enseignements principaux peuvent être dégagés des réponses apportées aux questions posées par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie dans la vague du début 2001 de l'enquête « *Conditions de vie et Aspirations des Français* » :

- **Les consommateurs sont particulièrement insatisfaits de l'information dont ils disposent sur les « produits verts »** : 41 % (+ 9 points en deux ans) considèrent que l'information disponible sur ce sujet n'est **ni claire, ni suffisante, ni scientifique**. **Pire, 65 % de la population estiment que les consommateurs n'ont pas la garantie que les éco-produits respectent vraiment l'environnement**. Pour autant, il n'apparaît pas de désaffection vis-à-vis de ces produits (par exemple, 42 % de la population disent avoir acheté des produits verts non alimentaires dans les six derniers mois, soit autant qu'en 1999). Mais, vu les fortes attentes de la population sur le sujet, on peut penser que ces produits pourraient se diffuser bien plus vite si l'information les concernant se développait et gagnait en crédibilité.
- **Pour favoriser le tri des déchets, les Français sont globalement favorables à un changement du mode de calcul actuel de la taxe sur les ordures ménagères** : huit enquêtés sur dix (84 %) se déclarent prêts à trier davantage leurs déchets en échange d'une diminution de ce qu'ils payent actuellement ; 51 % sont d'accord avec un remplacement des taxes actuelles, qui sont forfaitaires, par une taxe calculée proportionnellement à la quantité de déchets produite dans chaque foyer.

Néanmoins, un certain paradoxe apparaît : 80 % des Français disent ne pas connaître le montant de ce qu'ils acquittent à ce titre. Il n'est pas sûr, dans ces conditions, que la proposition d'échanger une baisse de la taxe sur les ordures ménagères contre un effort supplémentaire en matière de tri des déchets, modifie en profondeur les attitudes des « réfractaires » à ce tri.

- **Nos concitoyens considèrent, quasi-unanimentement, que la pollution atmosphérique engendre des risques pour la santé.** D'ailleurs, 29 % déclarent avoir déjà eux-mêmes subi des troubles liés à la dégradation de l'atmosphère. Or, face à ces préoccupations, la sous-information des Français est manifeste : d'une part, 77 % d'entre eux se disent **mal informés** sur la qualité de l'air dans leur commune (le taux était de 79 % l'an dernier) ; d'autre part, 83 % **ignorent les comportements à adopter** en cas de pics de pollution de l'air (+ 4 points en un an).
- Enfin, **presque neuf automobilistes sur dix (86 % exactement) déclarent qu'ils seraient prêts à renoncer à leur véhicule les jours de pics de pollution en ville.** Les trois quarts d'entre eux abandonneraient même leur voiture de plein gré. En vérité, l'an dernier, le nombre d'automobilistes s'étant pliés à un tel geste a été nettement moins élevé : 28 % ont, au moins une fois dans l'année, renoncé délibérément à leur voiture au profit des transports en commun, pour préserver l'environnement. Le taux s'est cependant accru depuis le début 2000 (il était de 23 % dans l'enquête précédente).

A - Consommation et respect de l'environnement

Deux sujets sont abordés ici : **l'information** fournie aux consommateurs sur les éco-produits (ou « produits verts ») ; l'achat de produits verts **non alimentaires**.

1. L'information sur les éco-produits ne satisfait pas les consommateurs

La montée des interrogations des Français autour du sujet de « **la dégradation de l'environnement** » ne fait plus guère de doutes : alors qu'il y a deux ans, 9 % de la population citaient ce thème comme l'un des deux plus préoccupants, le taux est aujourd'hui de 18 %¹. Cette montée, liée à la survenue de catastrophes écologiques exceptionnelles (tempêtes de décembre 1999, marée noire suite au naufrage de l'Erika..., mais aussi alertes alimentaires consécutives au problème de la vache folle) semble avoir pour conséquence d'accroître l'intérêt des Français à l'égard des éco-produits, mais aussi **d'augmenter leurs exigences sur ces productions**.

Les consommateurs font ainsi preuve d'une extrême prudence sur l'information dont ils disposent en la matière (Tableau 1) :

- 76 % de nos concitoyens estiment que l'information fournie sur les produits verts est **insuffisante**.
- 69 % considèrent que cette information est **peu claire**.
- Enfin, 49 % mettent en doute **les fondements scientifiques de cette information**.

En fait, il est frappant de relever que les jugements **n'ont cessé de se dégrader** ces dernières années : la dénonciation du manque de clarté a gagné 6 points ces douze derniers mois et 15 points en trois ans ; celle de l'insuffisance de l'information a gagné 5 points en un an et 12 points depuis juin 1997. Et si le nombre d'individus doutant de la scientificité de l'information n'augmente pas cette année, cette critique est aujourd'hui formulée par un Français sur deux, alors qu'elle ne l'était que par 32 % en juin 1997.

¹ Données collectées par ailleurs dans la même enquête.

Tableau 1

Nous allons parler des produits qui sont considérés comme respectant mieux l'environnement (« les produits verts »)*. Pensez-vous que l'information sur ces produits est...

(en %)

	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Juin 1997 (C)	Début 1999 (D)	Début 2000 (E)	Début 2001 (F)	Evolution 2000-2001 (F) - (E)
Suffisante ?							
• Oui.....	26,3	29,2	26,0	26,1	25,0	21,6	-3,4
• Non.....	65,9	62,8	64,1	67,4	71,0	75,5	+4,5
• Ne sait pas.....	7,8	8,0	9,9	6,5	4,0	2,9	
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
(Compréhensible) Claire ** ?							
• Oui.....	53,1	56,9	33,8	29,6	31,7	27,0	-4,7
• Non.....	37,0	30,3	53,9	64,5	63,7	69,4	+5,7
• Ne sait pas.....	9,9	12,8	12,3	6,0	4,7	3,6	
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Scientifiquement fondée ?							
• Oui.....	32,7	36,6	35,8	36,9	40,1	39,5	-0,6
• Non.....	39,8	31,1	32,3	43,3	49,7	49,1	-0,6
• Ne sait pas.....	27,5	32,3	31,9	19,8	10,2	11,4	
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

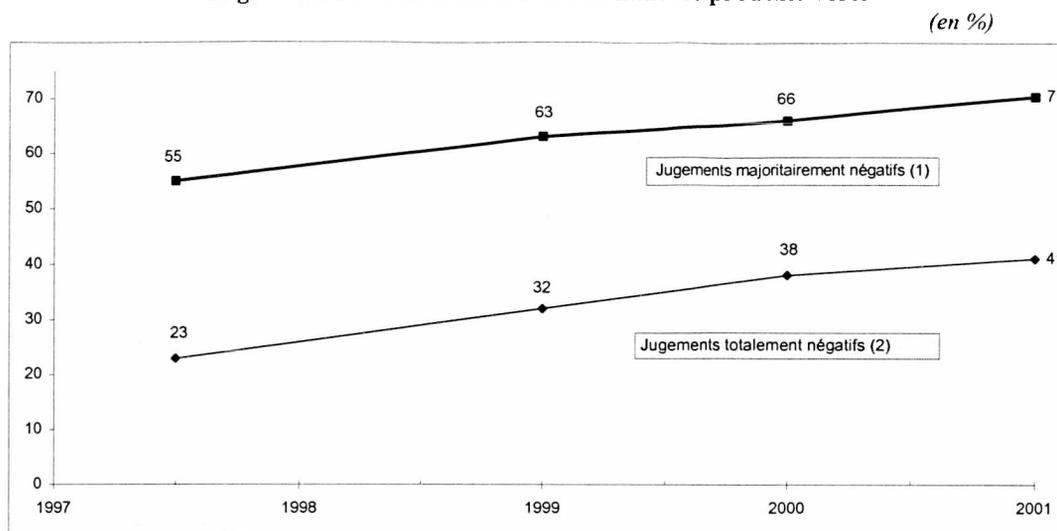
* En 1995, 1996 et 1997, l'en-tête de la question était légèrement différent : « On vend aujourd'hui des produits dont une des qualités annoncées est de mieux respecter l'environnement (produits verts) ... »

** En 1995 et en 1996, il était demandé si l'information sur les produits verts était « compréhensible ». Depuis 1997, c'est le terme « claire » qui est utilisé.

Nos concitoyens apparaissent donc globalement insatisfaits de l'information diffusée sur les éco-produits : sept sur dix émettent un jugement majoritairement négatif sur ce sujet¹ (Graphique 1). Ce mécontentement global n'a cessé de progresser depuis juin 1997. Pire, 41 % des enquêtés estiment que l'information relative aux produits verts n'est **ni** suffisante, **ni** claire, **ni** scientifiquement fondée : ce taux a quasiment doublé depuis juin 1997.

1. Ils ont répondu négativement à au moins deux des trois questions.

Graphique 1
Jugements sur l'information concernant les produits verts



Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

(1) Réponses négatives à au moins 2 des 3 questions évoquées.

(2) Réponses négatives aux 3 questions à la fois.

➤ ***Une méfiance globale à l'égard des propriétés environnementales des éco-produits***

En fait, on peut se demander si les réserves émises par les enquêtés sur l'information concernant les éco-produits, ne relèvent pas d'un doute plus général sur les **propriétés** mêmes, les vertus réelles, de ces productions : près des **deux tiers des Français considèrent, en effet, ne pas avoir la garantie que les « produits verts » respectent vraiment l'environnement** (Tableau 2).

Ce scepticisme, encore une fois, a continué à s'accroître cette année (+ 3 points), alors qu'il avait marqué une « pause » l'an dernier. Le mouvement général de montée des exigences à l'égard des éco-produits trouve là son illustration la plus parlante : alors qu'en juin 1997, « seulement » 45 % des enquêtés doutaient des réelles qualités environnementales des produits verts, c'est maintenant le cas de 65 %.

Cette montée s'est faite par accroissement des doutes, non seulement chez les gens hier hésitants (non-réponses), mais aussi chez une partie des individus qui, il y a 4 ans, n'étaient pas « méfiants » à l'égard de ces produits (Tableau 2).

Tableau 2

De façon plus générale, pensez-vous que les consommateurs ont la **garantie** que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

	Jun 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Oui	37,2	28,2	35,2	29,8	- 5,4
• Non	45,4	62,8	61,3	64,5	+ 3,2
• Ne sait pas	17,4	9,1	3,6	5,7	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », (en %)

2. Les éco-produits non-alimentaires : c'est bien parce qu'ils respectent l'environnement qu'on les achète

Ces « doutes » sur les éco-produits ne semblent cependant pas se traduire par une baisse de consommation des produits concernés. Mais peut-être peut-on penser que, sans ces réserves, ces productions se diffuseraient plus vite. En tout état de cause, une question a été posée, dans l'enquête, sur la consommation, ces six derniers mois, de produits verts **non-alimentaires** : 42 % des enquêtés disent en avoir acheté dans la période ; ce taux est du même ordre de grandeur que celui du début 1999 : il efface donc la légère baisse constatée l'an dernier (Tableau 3).

Tableau 3

Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures ?

	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Oui	42,2	38,0	41,7	+ 3,7
• Non	54,6	59,8	55,2	- 4,6
• Ne sait pas	3,1	2,1	3,1	
Total	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », (en %)

Il reste que quand on achète ce type de produits, c'est bien, dans les deux tiers des cas (68 %), surtout parce qu'« ils respectent l'environnement » (Tableau 4). Les autres motivations d'achat sont nettement moins citées : 14 % des consommateurs mettent surtout en avant le prix et 6 %, la qualité de ces produits.

Tableau 4

Qu'est-ce qui vous a principalement décidé à acheter ces produits ?

– Champ : personnes ayant acheté des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, soit 42 % de la population au début 2001 –

(en %)

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2001)	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Ils respectent l'environnement	66,9	65,6	67,6	+ 2,0
• Leur prix était intéressant	14,4	15,9	13,6	- 2,3
• Ils sont de meilleure qualité	4,7	5,8	6,1	+ 0,3
• Ils sont meilleurs pour la santé	4,8	5,4	5,5	+ 0,1
• Vous faites confiance à la marque	6,8	5,0	5,4	+ 0,4
• C'étaient les mieux présentés (emballages, couleurs, explications)	1,9	1,7	1,5	+ 0,2
• Ne sait pas	0,6	0,6	0,4	
Total.....	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Ainsi, relève-t-on un certain paradoxe : la confiance de nos concitoyens à l'égard des éco-produits semble aujourd'hui en partie « ébranlée ». Mais cela n'empêche pas les deux tiers des acheteurs de les acquérir précisément pour leurs qualités environnementales. Le consommateur est donc manifestement attiré par ces produits, mais il reste en attente d'une meilleure information.

En un mot, la consommation d'éco-produits ne recule pas, mais **on peut penser qu'elle pourrait croître bien plus vite si l'utilisateur avait vraiment le sentiment qu'on lui garantit les qualités écologiques de ces productions.**

B - Quelques opinions sur la gestion des déchets

1. Consommer autrement pour réduire sa production de déchets

On sait que c'est en participant **au tri et à l'élimination des déchets** que nos concitoyens considèrent qu'ils peuvent **individuellement** le mieux contribuer à la protection de l'environnement².

Les comportements de tri ne cessent d'ailleurs de se diffuser depuis quelques années. Citons-en quelques-uns : par exemple au début 2001, 59 % de la population indiquent avoir, dans les douze derniers mois, trié leurs vieux papiers et journaux (contre 45 % il y a trois ans) ; 50 % disent avoir trié le plastique (contre 30 % en 1998)³.

L'évolution des **intentions** en matière d'achats de produits alimentaires **en vrac** n'est pas aussi rapide : certes, 59 % des enquêtés se disent prêts à adopter un tel comportement ; le chiffre est élevé, mais il n'a, à vrai dire, guère évolué depuis juin 1997 (Tableau 5).

Cette stabilité montre, en tout état de cause, que le taux d'acceptation est relativement fort, mais aussi que depuis quatre ans, il n'y a pas eu, sur cette question, mobilisation croissante de l'opinion.

² Une question de l'enquête, insérée à la demande de l'IFEN, met en évidence que cette année encore, nos concitoyens considèrent que c'est par l'élimination et le tri des déchets qu'ils peuvent individuellement contribuer le plus à la protection de l'environnement (46 % des réponses).

³ Questions posées par EDF dans la même enquête.

Tableau 5

Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à acheter certains produits alimentaires en vrac (pâtes, riz, céréales)

(en %)

	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Oui.....	59,3	62,3	57,6	58,6	+ 1,0
• Non.....	40,7	37,1	41,8	41,1	- 0,7
• Ne sait pas.....	-	0,6	0,5	0,3	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

2. Modifier la taxe sur les ordures ménagères

Pour réduire la production des déchets individuels, une autre possibilité peut consister à jouer sur le montant de la taxe sur les ordures ménagères. Deux hypothèses ont été plus précisément testées auprès de la population :

- Le remplacement de la taxe forfaitaire actuelle par une taxe proportionnelle à la production de déchets de chacun.
- L'échange d'une baisse de la taxe actuelle contre un effort plus grand en matière de tri.

➤ **51 % de la population sont favorables à une taxe calculée en fonction de la production de déchets individuelle**

Une majorité (51 %) de nos concitoyens se disent favorables à une révision du calcul des taxes afin qu'elles ne soient plus forfaitaires, mais calculées sur la production réelle de déchets ménagers (Tableau 6). Ce taux avait déjà franchi l'an dernier la barre symbolique des 50 % ; il s'est stabilisé cette année quasiment au même niveau.

Il reste que sur ce sujet, la population semble toujours très partagée. Il est vrai que l'opinion émise dépend à la fois de la volonté de chacun de participer à un effort de tri, mais aussi de l'idée qu'il se fait de la quantité de déchets qu'il produit et de la baisse éventuelle d'impôts qu'il espère.

Tableau 6

Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à payer une taxe calculée en fonction de votre propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle ?

	(en %)			
	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Oui.....	49,9	52,3	50,6	-1,7
• Non.....	49,3	46,9	48,3	+1,4
• <i>Ne sait pas</i>	0,8	0,8	1,0	
Total.....	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

➤ **Huit Français sur dix trieraient davantage leurs déchets s'ils bénéficiaient, en contrepartie, d'une baisse des taxes ménagères**

Comparée à la question précédente, la seconde proposition semble avoir encore plus de succès : 84 % des Français seraient prêts, en échange d'une baisse de leur taxe, à trier davantage leurs déchets. Il est vrai que cette question suppose, dans son libellé, une **baisse** effective de cet impôt, ce qui n'était pas le cas dans la première interrogation.

Tableau 7

Seriez-vous prêt, dans votre foyer, à trier davantage vos déchets ménagers si cela vous permettait de bénéficier d'une baisse de ce que vous payez aujourd'hui pour l'élimination des déchets ?

	(en %)
	Début 2001
• Oui.....	84,2
• Non.....	15,4
• <i>Ne sait pas</i>	0,4
Total.....	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Ce résultat appelle néanmoins une double remarque. Dans une question posée l'an dernier, on observait que 86 % de nos concitoyens se déclaraient prêts à trier leurs déchets chez eux, dans plusieurs poubelles⁴. Le taux était donc d'un ordre de grandeur tout à fait équivalent, alors même que l'éventualité d'une baisse de la taxe n'était pas du tout envisagée. **Est-ce à dire que, dans ce domaine, ceux qui sont prêts à faire un effort de tri le feront de toutes façons ?** Dans ce cas, on peut imaginer que la baisse de la taxe accélérerait peut-être le processus, mais sans obligatoirement le développer. D'autre part, et c'est notre deuxième observation, la similitude avec les réponses de l'an dernier signifie, toutes choses égales par ailleurs, **que ceux qui ne sont pas prêts à un tel effort de tri ne s'y engageraient probablement pas plus, même si c'est en échange de mesures incitatives.**

Quoi qu'il en soit, on peut penser que l'acceptation de la proposition formulée dépend du **montant** de la taxe sur les déchets acquittée par chacun. Voyons ce qu'il en est.

➤ **80 % des Français ne savent pas combien ils payent pour l'élimination des déchets**

Sur ce point, la surprise est finalement relativement grande. Car on n'ignore pas combien est sensible, dans notre pays, le sujet des impôts et taxes, toujours trop nombreux, toujours trop lourds. Or, force est de constater que **plus des trois quarts de nos concitoyens disent ignorer à combien s'élève le montant annuel de ce qu'ils payent pour l'élimination des déchets ménagers** (Tableau 8).

Tableau 8

Savez-vous à combien s'élève le montant annuel de ce que vous payez pour l'élimination des déchets ménagers de votre domicile ?

	(en %)
	Début 2001
• Oui	19,8
• Non	76,4
• Ne sait pas.....	3,8
Total.....	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

⁴ Le libellé exact de la question de l'an dernier était : « Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à trier vos déchets, chez vous, dans plusieurs poubelles ? » Depuis 1997, le taux de réponses positives oscille entre 86 et 87 %.

Quant aux 20 % des enquêtés qui déclarent connaître le montant payé, celui-ci s'élève, selon leurs déclarations, à 723 francs **en moyenne**. En fait, 15 % des individus concernés acquittent une somme inférieure à 400 francs et 24 % payent plus de 950 francs par an (Tableau 9). Notons, de plus, que même chez les individus déclarant pourtant connaître le montant payé, 5 % n'arrivent pas à fournir de chiffres.

Tableau 9

Le montant annuel payé pour l'élimination des déchets ménagers

- Champ : individus déclarant savoir à combien s'élève le montant payé, soit 20 % de la population -

	<i>(en %)</i>
· Moins de 400 francs	14,5
· De 400 à 700 francs	33,5
· De 700 à 950 francs	23,1
· 950 francs et plus	23,7
· <i>Ne sait pas</i>	5,2
Total	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

En vérité, compte tenu de la faible taille de l'échantillon des individus connaissant le montant acquitté, il est difficile de tirer des conclusions définitives. Néanmoins, deux éléments principaux se dégagent (Tableau 10) :

- * C'est, assez naturellement, quand le montant de la taxe actuelle est élevé (plus de 700 francs/an) qu'on accepte le plus les deux propositions, soit de taxe proportionnelle à la quantité d'ordures produite, soit de baisse de la taxe en échange d'un effort supplémentaire de tri.
- * Quand on ne connaît pas le montant de la taxe d'ordures ménagères payée actuellement, on est moins sensible au sujet et on est moins prêt à accepter chacune des deux propositions. Il reste que, même dans ce cas, les écarts à la moyenne sont très faibles.

Tableau 10

L'acceptation des propositions, en fonction du montant de la taxe d'ordures ménagères payée
(en %)

	Pourcentage d'individus acceptant :	
	une taxe calculée sur leur propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire	de trier davantage en échange d'une baisse de leur taxe
• Paye 700 francs ou plus par an	68	92
• Paye 700 francs ou moins par an.....	54	86
• Ne connaît pas le montant de la taxe payée	48	83
Ensemble de la population	51	84

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 51 % de la population acceptent l'idée de remplacer la taxe forfaitaire actuelle par une taxe calculée sur leur propre production de déchets, c'est le cas de 68 % des gens payant actuellement plus de 700 francs de taxe d'ordures ménagères par an.

Autrement dit, on peut faire l'hypothèse que baisser la taxe en échange d'un effort supplémentaire de tri des déchets pourrait peut-être permettre **d'accélérer** le processus chez les 84-85 % d'individus prêts de toutes façons à cet effort. Mais on peut penser, en l'état actuel des choses, que pour les réfractaires à cet effort de tri, la baisse de la taxe ne changera pas grand chose, sauf s'ils payent aujourd'hui **au moins 700 francs de taxes ménagères**.

Le rapport ultérieur tentera de qualifier ces « réfractaires » et, s'il se peut, de vérifier la validité de cette hypothèse.

C - La perception de la pollution atmosphérique

1. Pratiquement tous les Français pensent que la pollution atmosphérique présente des risques pour la santé

S'il existe un sujet consensuel en matière d'environnement, c'est bien celui de la pollution atmosphérique : **presque tous nos concitoyens considèrent que celle-ci présente des risques pour la santé**. Seulement 1 % ne croient pas aux risques sanitaires de cette pollution (Tableau 11).

Cependant, chacun apprécie **l'intensité** de ces dangers différemment. Ainsi, 7 Français sur 10 estiment que les conséquences sanitaires de la pollution de l'air sont « importantes » et environ un quart (23 % exactement) pense que ces risques sont « légers », opinion qui a gagné trois points cette année. Cette évolution est toutefois marginale eu égard à la sensibilité aiguë de la population sur ce sujet.

Tableau 11

Selon vous, la pollution de l'air peut-elle avoir des conséquences sur l'état de santé des gens ?

(en %)

	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Oui, elle présente des risques importants pour la santé	71,6	71,7	68,7	72,3	69,5	- 2,8
• Oui, elle présente des risques légers pour la santé.....	22,9	21,6	23,5	20,1	22,9	+ 2,8
Total « elle présente des risques (importants ou légers) pour la santé ».....	94,5	93,3	92,2	92,4	92,4	=
• Oui, elle présente des risques pour la santé, mais ils sont insignifiants	3,3	4,5	6,6	6,6	6,2	- 0,4
• Non, elle ne présente aucun risque pour la santé.....	0,9	1,0	0,8	0,8	1,1	+ 0,3
Total « elle présente des risques insignifiants, ou elle ne présente aucun risque pour la santé ».....	4,4	5,5	7,4	7,4	7,3	- 0,1
• <i>Ne sait pas</i>	<i>1,3</i>	<i>1,1</i>	<i>0,4</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

➤ **83 % de la population ignorent les comportements à adopter en cas de pics de pollution**

Autant nos concitoyens sont unanimes pour dénoncer les dangers liés à la pollution atmosphérique, autant ils méconnaissent ce qu'il est nécessaire de faire pour s'en prémunir : **16 % « seulement » ont le sentiment de bien connaître les comportements à adopter en cas de pics de pollution de l'air.** Le sentiment d'impuissance a même gagné 4 points cette année (Tableau 12).

Les personnes les plus inquiètes des dangers occasionnés par la pollution atmosphérique savent à peine mieux que l'ensemble des Français comment s'en prémunir. Bref, même parmi ceux qui sont le plus sensibles à cette question, c'est l'ignorance qui prévaut.

Tableau 12

Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements que vous-même pourriez adopter en cas de pics de pollution de l'air ?

(en %)

	Ensemble de la population			Dont :
	Début 2000 (A)	Début 2001 (B)	Evolution 2000-2001 (B)-(A)	
• Oui	20,3	15,9	- 4,4	Estime que la pollution atmosphérique présente des risques « importants » pour la santé (début 2001) 16,7
• Non.....	79,2	83,0	+ 3,8	82,5
• Ne sait pas.....	0,5	<i>1,1</i>		0,8
Total.....	100,0	100		100,0

Source : CREDOC – ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Les personnes estimant bien connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution proposent d'abord la solution de rester chez elles (à 37 %, cf. Tableau 13)⁵. Cette attitude devance légèrement celle consistant à ne pas prendre sa voiture (30 %), ou à utiliser un masque (24 %).

Cette dernière solution (le masque) a progressé de 4 points cette année. Il reste que nos concitoyens montrent qu'ils optent plutôt pour des propositions « **défensives** » : ils mettent l'accent sur ce qu'il ne faut plus faire (ne pas utiliser leur voiture, ne pas sortir de chez eux), plutôt que sur des solutions alternatives (utilisation des transports en commun, recours à un masque).

5. Les réponses à cette question sont issues d'une question ouverte. Celle-ci a donc été post-codée après enquête. La grille de post-codification est présentée à l'Annexe II.

Tableau 13

**Dites-moi quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez
en cas de pics de pollution**

– Champ : personnes ayant le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements à adopter
en cas de pics de pollution, soit 16 % de la population au début 2001 –

(en %)

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2001)	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Rester chez soi, fermer les fenêtres.....	39,0	36,5	- 2,5
• Ne pas prendre sa voiture.....	29,1	29,5	+0,4
• Utiliser un masque	19,9	23,5	+3,6
• Recourir à des moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle....	2,4	1,9	-0,5
• Partir de chez soi.....	2,2	3,0	+0,8
• Attendre les consignes de sécurité	1,0	0,2	-0,8
• Autres.....	5,6	5,4	-0,2
• Ne sait pas.....	0,8	-	
Total.....	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

➤ **Les victimes de la pollution atmosphérique : trois Français sur dix**

Cette forte sensibilité de la population aux questions de pollution de l'air tient en partie au fait que beaucoup de nos concitoyens en ressentent les effets négatifs.

Ainsi, **29 % de la population déclarent avoir déjà subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique** (Tableau 14). Le nombre des « victimes » déclarées de cette pollution semble avoir légèrement reculé cette année ; il retrouve ainsi un niveau proche de celui mesuré en juin 1997.

Évidemment, les personnes considérant que la pollution atmosphérique présente des risques importants pour la santé ont plus fréquemment subi elles-mêmes de tels troubles. Mais surtout, un individu sur deux connaissant les gestes à adopter lors des pics de pollution a lui-même ressenti ces gênes. Il se peut que les pathologies développées par ces individus les aient conduits à mieux chercher à connaître les gestes à faire quand la qualité de l'air se dégrade.

Tableau 14

Avez-vous déjà vous-même, personnellement, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

(en %)

	Ensemble de la population						Dont :	
	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001	Personnes considérant que la pollution de l'air présente des risques importants pour la santé (Début 2001)	Connaît bien les gestes à faire en cas de pics de pollution (Début 2001)
• Oui.....	29,3	28,4	32,8	32,5	29,4	- 3,1	35,5	49,0
• Non.....	69,4	70,3	66,0	67,0	70,0	+ 3,0	64,0	50,7
• Ne sait pas .	1,3	1,3	1,2	0,5	0,6		0,5	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

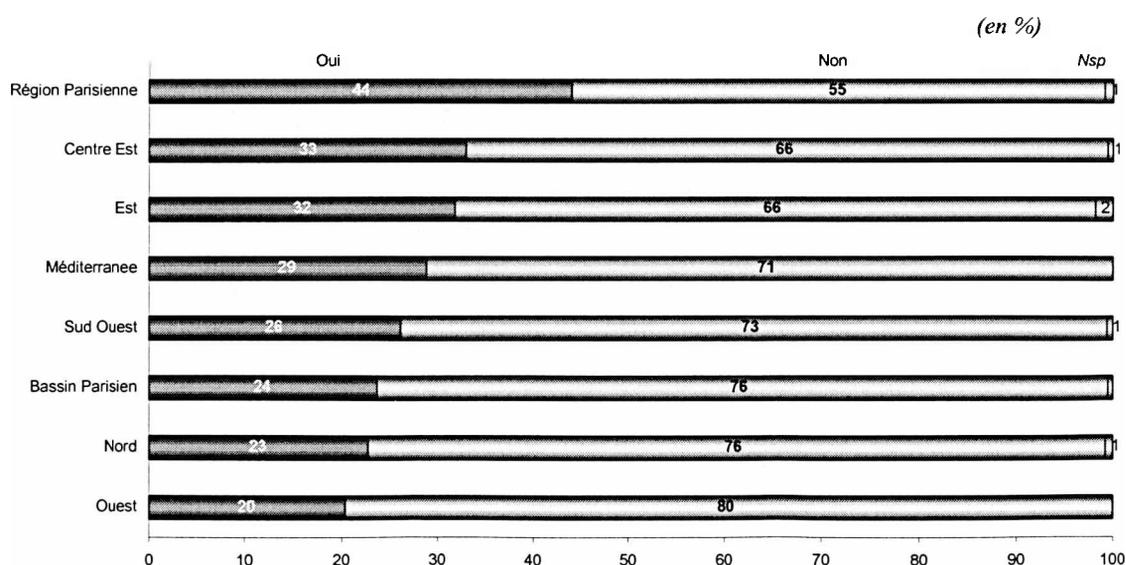
Exemple de lecture : Au début 2001, parmi les personnes qui considèrent que la pollution de l'air présente des risques importants pour la santé, 36 % ont personnellement subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique, contre 29 % dans l'ensemble de la population.

En tout état de cause, les troubles engendrés par la pollution ne se répartissent pas de façon aléatoire sur le territoire. Ce sont les **Franciliens** qui en ressentent le plus souvent les effets : 44 % d'entre eux ont déjà souffert de troubles liés à la pollution de l'air (Graphique 2). Inversement, les habitants de la Région Ouest sont relativement épargnés.

Graphique 2

Avez-vous déjà subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

- Analyse selon la région d'habitat -



Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

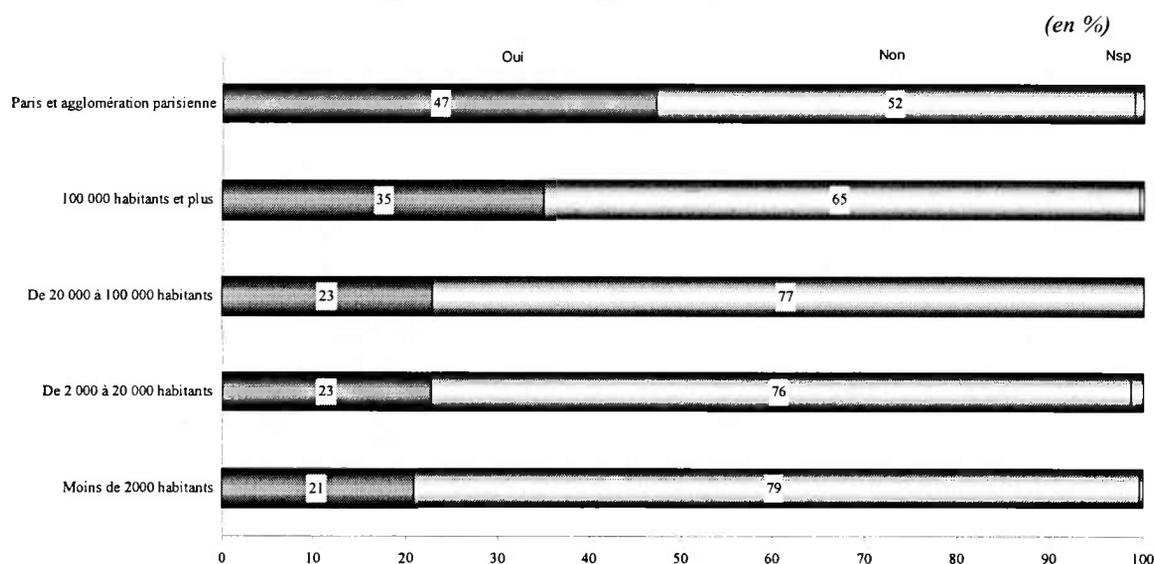
Exemple de lecture : Au début 2001, 44 % des habitants de la région parisienne déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 20 % des personnes demeurant dans l'Ouest de la France.

La carte ainsi obtenue reflète assez fidèlement celle d'une France urbaine, par opposition à une France rurale : le nombre d'individus affectés par la pollution de l'air augmente régulièrement avec le niveau d'urbanisation (Graphique 3) ; il varie du simple au double entre, d'un côté, Paris et son agglomération (47 %) et, de l'autre, les communes rurales, où 21 % « seulement » des enquêtés se plaignent d'avoir déjà été gênés par la dégradation de l'atmosphère.

Graphique 3

Avez-vous déjà subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

- Analyse selon la taille d'agglomération de résidence -



Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Exemple de lecture : Au début 2001, 47 % des habitants de Paris et de l'agglomération parisienne déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 21 % des personnes demeurant dans une commune rurale.

2. Nos concitoyens ne perçoivent guère d'amélioration dans l'information sur la qualité de l'air

Plus des **trois quarts** de la population (77 %) se sentent **plutôt mal informés sur la qualité de l'air** de leur commune. Ce jugement est sans appel ; il est d'ailleurs très **souvent teinté d'une extrême sévérité** : 43 % des Français déclarent être « très mal informés » sur ce sujet (Tableau 15).

Certes, l'insatisfaction a légèrement reculé cette année (- 3 points), mais le sentiment de sous-information l'emporte encore très largement en dépit des efforts déployés dans le domaine : de nouvelles stations pour mesurer la qualité de l'air ont été installées un peu partout en France ; les bulletins d'information télévisuelle sur l'indice de pureté de l'air sont maintenant quotidiens ; l'information est disponible sur de nouveaux médias (télétexte, Internet...).

Il reste que les ménages ne semblent pas encore avoir vraiment perçu les changements, qualitatifs et quantitatifs, intervenus ces derniers mois dans le domaine, même si un léger « frémissement », encore bien timide, semble apparaître.

Tableau 15

Vous sentez-vous personnellement très bien informé, assez bien informé, assez mal informé ou très mal informé de la qualité de l'air dans votre commune ?

	<i>(en %)</i>			
	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Très bien informé	4,0	3,5	3,5	=
• Assez bien informé	16,1	16,6	18,7	+2,1
Total « bien informé »	20,1	20,1	22,2	+ 2,1
• Assez mal informé	31,4	35,3	33,8	- 1,5
• Très mal informé	47,4	44,1	43,0	- 1,1
Total « mal informé »	78,8	79,4	76,8	- 2,6
• <i>Ne sait pas</i>	1,1	0,5	1,0	
Total.....	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

3. Beaucoup d'automobilistes se disent prêts à renoncer à leur voiture en cas de pics de pollution

La grande sensibilité des Français aux gênes suscitées par la pollution de l'air, leur conviction que les risques sanitaires liés à cette dégradation sont élevés, se retrouvent indirectement dans les attitudes des automobilistes : 86 % se disent prêts à se passer temporairement de leur voiture lors des pics de pollution en ville (Tableau 16).

Précisons que ces chiffres portent sur les seuls « automobilistes » au sens strict : il s'agit de l'ensemble des personnes disposant d'une voiture et ayant conduit au cours de l'année. En janvier 2001, les « automobilistes » ainsi définis représentent 70 % de la population (Annexe I).

Première observation : le taux de renoncement déclaré est, cette année, équivalent à celui mesuré au début 2000. La volonté des automobilistes de modifier leurs comportements lorsque la qualité de l'air se détériore n'a donc pas subi de recul. A vrai dire, le taux est resté très élevé depuis le début 1999 (86-87 %).

Tableau 16

En cas de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, certains jours, seriez-vous prêt à ne pas utiliser votre voiture ?

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population au début 2001 –

(en %)

	Début 1996 (A)	Juin 1997 (B)	Juin 1998 (C)	Début 1999 (D)	Début 2000 (E)	Début 2001 (F)
• Oui.....	82,5	87,2	79,2	87,2	86,0	86,0
• Non.....	17,3	12,7	19,0	12,8	13,4	12,9
• Ne sait pas.....	0,2	0,1	1,8	-	0,6	1,5
Ensemble des automobilistes.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

➤ Une renonciation plutôt de plein gré

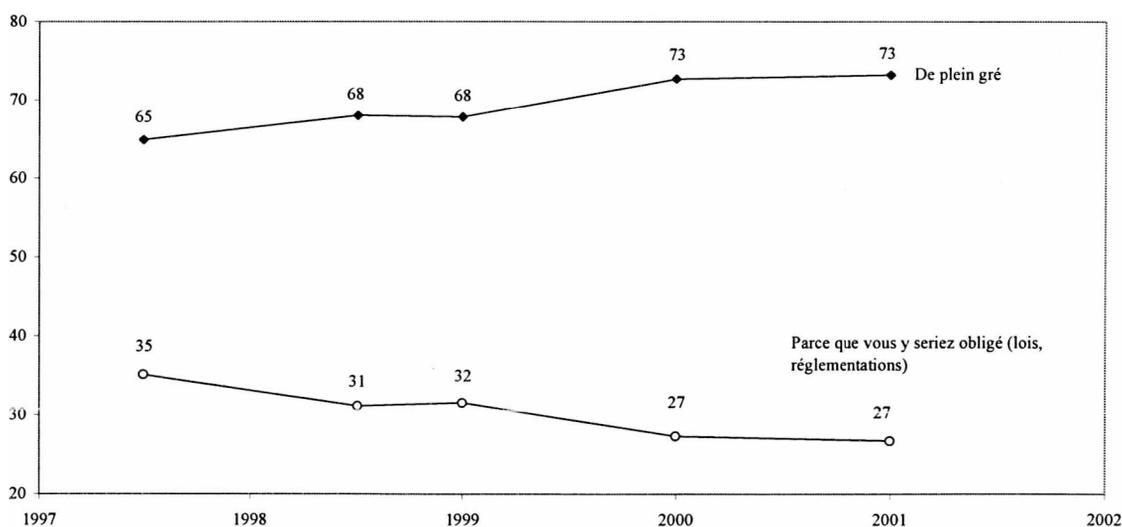
Deuxième observation : les trois quarts de ceux qui se disent prêts à abandonner leur véhicule le feraient plutôt de plein gré. Certes, cette opinion n'a pas véritablement progressé cette année ; mais cela signifie que la montée du « volontarisme » enregistrée l'an dernier est confirmée : au total, en trois ans et demi, la « bonne volonté » des automobilistes a gagné 8 points (Graphique 4).

Autrement dit, l'évolution intervenue sur le sujet ces dernières années est peut-être **plus qualitative que quantitative** : le nombre d'automobilistes prêts à renoncer à leur voiture ne s'accroît plus, mais ceux qui sont prêts à le faire sont de plus en plus nombreux à envisager d'agir sur la base du volontariat. L'adoption de la loi sur l'air et les campagnes médiatiques sur la pollution automobile, ont certainement joué leur rôle. Cette action semble cependant plus efficace pour mobiliser les gens déjà sensibles au sujet que pour convaincre les récalcitrants.

Graphique 4

Le feriez-vous plutôt de votre plein gré ou parce que vous y seriez obligé par les lois ou la réglementation ?

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86% du total des automobilistes au début 2001 – (en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Au total, rapportées à l'ensemble des automobilistes, ces données signifient que :

- 63 % d'entre eux seraient prêts à renoncer à leur véhicule de leur plein gré, les jours de pics de pollution urbains,
- 23 % y renonceraient par contrainte,
- 13 % refuseraient d'abandonner leur voiture,
- 1 % ne savent pas.

➤ *Le moyen alternatif envisagé : les transports en commun d'abord, la marche à pied ensuite*

Les automobilistes prêts à abandonner leur voiture utiliseraient prioritairement **les transports en commun** : cette solution est envisagée par 41 % d'entre eux (Tableau 17). Cette éventualité devance très nettement celle consistant à recourir à la marche à pied (22 %) ou à utiliser un vélo (19 %). Les autres solutions – ne pas se déplacer, utiliser le co-voiturage – demeurent à un niveau plutôt bas, moins de 10 % des individus évoquant chacune de ces possibilités.

Les transports en commun sont, comme par le passé, le principal substitut à la voiture individuelle ; cette solution occupe donc toujours la tête du classement. Elle a même progressé de 4 points cette année : jamais cette solution n'a été évoquée par un si grand nombre d'automobilistes.

A contrario, en perdant trois points, le vélo est rétrogradé au troisième rang. Cette solution ne semble plus vraiment avoir la « côte » : depuis 1996, elle n'a cessé de décliner (- 9 points au total). Cette évolution est intéressante quand on sait que depuis quelques années, dans les grandes villes, de nombreuses pistes cyclables ont été construites pour faciliter l'utilisation de ce mode de locomotion.

Tableau 17

Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution, quelle autre solution adopteriez-vous alors ?

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86 % du total des automobilistes au début 2001 –

(en %)

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2001)	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Les transports en commun.....	35,0	34,8	35,5	38,9	36,7	40,8	+ 4,1
• La marche à pied	21,4	22,5	20,0	19,4	21,2	21,5	+0,3
• Le vélo.....	27,3	25,6	25,7	22,9	21,9	18,6	- 3,3
• Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins.....	8,1	9,6	7,7	9,5	8,4	9,4	+ 1,0
• Vous ne vous déplacerez pas ces jours-là.....	7,0	5,9	8,2	8,3	10,3	8,7	- 1,6
• Autre.....	1,0	1,6	2,1	0,8	1,1	0,8	- 0,3
• Ne sait pas	0,2	0,1	0,9	0,2	0,4	0,2	
Ensemble des répondants	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

4. La bonne volonté des automobilistes à l'épreuve des faits

Sensibles à la pollution de l'air, plutôt disposés à abandonner leur véhicule de leur plein gré... On serait tenté de croire que les automobilistes sont, à la première alerte, tout à fait disposés à abandonner leur voiture. Or, si ces discours sont confrontés aux faits, cette présentation « idyllique » se doit d'être nuancée : « seulement » un peu plus d'un automobiliste sur quatre (28 % exactement) a, l'an dernier, délaissé volontairement son véhicule individuel au profit des transports en commun afin de préserver l'environnement. Plus précisément, 12 % des automobilistes déclarent l'avoir fait régulièrement, et 16 % un peu plus rarement (Tableau 18).

Les pratiques effectives sont donc en deçà des déclarations d'intentions. Ce hiatus appelle cependant un « bémol ». Le nombre d'automobilistes n'ayant jamais, l'an dernier, fait le sacrifice de leur voiture au profit des transports en commun a très nettement reculé (- 6 points). Ce taux n'a d'ailleurs jamais été aussi bas. Cette évolution provient d'une augmentation prononcée des automobilistes ayant agi, mais ne l'ayant fait que rarement (+ 5 points cette année).

S'agit-il d'une fluctuation conjoncturelle ? D'un changement plus durable ? En tout état de cause, le taux atteint aujourd'hui (28 %) est revenu au niveau de 1997.

Tableau 18

Pour préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que votre voiture, dans le but de préserver l'environnement ?

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population au début 2001 –

(en %)

	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Début 1997 (C)	Juin 1997 (D)	Début 1998 (E)	Juin 1998 (F)	Début 1999 (G)	Début 2000 (H)	Début 2001 (I)	Evolution 2000-2001 (I)-(H)
• Régulièrement	11,3	11,3	14,0	13,6	14,0	13,8	12,8	12,1	12,3	+ 0,2
• Rarement	11,1	12,1	15,0	10,2	12,9	8,6	13,1	10,6	15,7	+ 5,1
• Jamais	77,6	76,6	71,0	76,2	73,1	77,6	72,7	76,7	70,9	- 5,8
• Ne sait pas	-	-	-	-	-	-	1,4	0,6	1,1	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC – ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Ainsi, au total, l'attitude des automobilistes peut être résumée par trois chiffres révélateurs :

- 86 % se déclarent prêts à renoncer à leur voiture en cas de pics de pollution.
- 41 % d'entre eux le feraient au profit des transports en commun, soit 35 % du total des automobilistes.
- 28 % l'ont effectivement fait, l'an dernier, occasionnellement ou régulièrement.

Le rapport prochain permettra de détailler l'ensemble de ces informations.

* * *
*

Annexes

Annexe I

Les automobilistes au début 2001

Tableau A1
Les automobilistes au début 2001

	<i>(en %)</i>	
	Répartition de l'ensemble de la population (18 ans et plus)	
A l'usage d'une voiture	77	
Dont :		
• a conduit au cours des douze derniers mois	70	(« Automobilistes »)
• n'a pas conduit dans l'année	7	
N'a pas l'usage d'une voiture ⁶	23	
Total	100	

Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

6. Parmi ces individus, remarquons que 4 % ont conduit dans l'année et 19 % n'ont pas conduit.

Annexe II

Grille de post-codage de la question ouverte

**Dites-moi quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez
en cas de pics de pollution ?**

Coder en ne tenant compte que de la première idée exprimée

01. **Rester chez soi, fermer les fenêtres** : se mettre à l'abri dans la maison, ne pas sortir...
02. **Ne pas prendre sa voiture** : ne pas prendre son véhicule personnel, ne pas conduire, modifier son comportement sur route.
03. **Recourir à des moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle** : prendre les transports en commun, marcher, utiliser un vélo...
04. **Utiliser un masque** : se préserver, utiliser un chiffon mouillé sur le visage, éviter de respirer, masque à oxygène...
05. **Partir de chez soi** : partir loin de la pollution, s'éloigner de la pollution...
06. **Attendre les consignes de sécurité** : écouter les informations, écouter les médias...
07. **Autres**
08. **Ne sait pas, non réponse.**

Annexe III
Carte des régions utilisées



Annexe IV

Listes des questions introduites à la demande de l'ADEME

(Vague de début 2001 de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »)

Q1 - En cas de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, certains jours, seriez-vous prêt à ne pas utiliser votre voiture ?

- | | | |
|-----------------------------------|---|--------------------|
| . Oui | 1 | |
| . Non | 2 | |
| . <i>N'a pas de voiture</i> | 3 | |
| . <i>Ne sait pas</i> | 4 | Passez à Q4 |

Q2 - Le feriez-vous plutôt de votre plein gré ou parce que vous y seriez obligé par les lois ou la réglementation ?

- | | |
|--|---|
| . De plein gré | 1 |
| . Parce que vous y seriez obligé (lois, réglementations) | 2 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 3 |

Q3 - Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution, quelle autre solution adopteriez-vous alors ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

- | | |
|--|---|
| . Les transports en commun | 1 |
| . Le vélo | 2 |
| . La marche à pied | 3 |
| . Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins .. | 4 |
| . Vous ne vous déplacerez pas ces jours-là | 5 |
| . Autre | 6 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 7 |

Q4 - Vous sentez-vous personnellement très bien informé, assez bien informé, assez mal informé ou très mal informé de la qualité de l'air dans votre commune ?

(Une seule réponse)

- | | |
|----------------------------|---|
| . Très bien informé | 1 |
| . Assez bien informé | 2 |
| . Assez mal informé | 3 |
| . Très mal informé | 4 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 5 |

Q5 - Selon vous, la pollution de l'air peut-elle avoir des conséquences sur l'état de santé des gens ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

- . Non, elle ne présente aucun risque pour la santé 1
- . Oui, elle présente des risques pour la santé, mais ils sont insignifiants 2
- . Oui, elle présente des risques légers pour la santé 3
- . Oui, elle présente des risques importants pour la santé 4
- . Ne sait pas 5

Q6 - Avez-vous déjà vous-même, personnellement, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

Q7 - Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements que vous-même pourriez adopter en cas de pics de pollution de l'air ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

1	Passez à Q9
2	
3	

Q8 - Dites-moi quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez en cas de pics de pollution ?

(Enquêteur : notez la réponse en clair)

/ _____ /

/ _____ /

--	--

Parlons maintenant des déchets ménagers

Q9 - Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt ...

(Citez un à un - une seule réponse par ligne)

- . A acheter certains produits alimentaires en vrac (pâtes, riz, céréales, ...) ?
- . A payer une taxe calculée en fonction de votre propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle ?

Oui	Non	NSP
1	2	3
1	2	3

Q16 - Qu'est-ce qui vous a principalement décidé à acheter ces produits ?*(Présentez la liste - une seule réponse)*

- | | |
|--|---|
| . Ils sont de meilleure qualité | 1 |
| . Ils respectent l'environnement | 2 |
| . Leur prix était intéressant | 3 |
| . Vous faites confiance à la marque | 4 |
| . Ils sont meilleurs pour la santé | 5 |
| . C'étaient les mieux présentés (emballages, couleurs, explications) | 6 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 7 |

Q17 – Pour préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que votre voiture, dans le but de préserver l'environnement ?

(Enumérez - une seule réponse)

- | | |
|----------------------------|---|
| . Régulièrement | 1 |
| . Rarement | 2 |
| . Jamais | 3 |
| . N'a pas de voiture | 4 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 5 |

* * *

*

